



Nos animatrices



Hélène Dechamps
hdechamps@ara.lacoopagri.coop



Alexia Lafarge
alafarge@isara.fr

Votre contact



Annie Giacometti
agiacometti@ara.lacoopagri.coop
04 72 69 92 01

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et Isara Conseil
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON CEDEX 07

www.lacooperationagricole.coop | www.isara-conseil.fr

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



© Avril 2024. Graphisme et conception : Sophie Guigoumand.



QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE
Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



Qu'est ce que

le Club Audits Croisés ?

C'est réaliser des audits qualité inter entreprises

Le principe

Permettre la réalisation d'une partie de vos audits internes par des auditeurs externes qualifiés.

Inversement, envoyer vos auditeurs internes réaliser des audits dans une autre entreprise.

Les objectifs

Démultiplier les audits internes dans votre entreprise grâce à un potentiel d'auditeurs qualifiés.

Faire évoluer la compétence de vos auditeurs avec un tutorat.

Se former à de nouveaux référentiels.

C'est échanger sur les bonnes pratiques

Mise en réseau des auditeurs.

Organisation de 2 réunions annuelles à destination des adhérents du club sur des thématiques d'actualité : évolution des référentiels et normes, systèmes de management, outils et bonnes pratiques, évolutions réglementaires...

C'est une plateforme collaborative !

Pour rester connectés et informés ou encore gérer vos échanges d'audits en ligne en toute sérénité.



www.foodcollab.fr

Réalisé avec le soutien financier du DINAIL



Comment ça fonctionne ?

Le club est géré et animé par La Coopération Agricole ARA et ISARA Conseil, assistés d'un bureau nommé par les membres.

Référentiels audités : ISO 9001, Agri Confiance® (NF V 01-005 - NF V 01-007), HACCP du Codex Alimentarius - Charte Sécurité Alimentaire - Good Trading Practice, IFS, BRC, ISO 22000 et FSSC 22000, Agréments Phytosanitaires (vente, conseil), RCNA (alimentation animale)

Des auditeurs (salariés des entreprises adhérentes) qualifiés selon des critères définis.

Tenue de la comptabilité du nombre de journées échangées.

35 auditeurs au sein du club en 2024 auditeurs au sein du club en 2024* dans les filières vins, fruits frais et transformés, charcuterie, produits laitiers, céréales/farines, produits de la mer, boulangerie surgelée...

*37 entreprises :

Agis, Bionatis, Cave de Tain l'Hermitage, Chambost SA, Die Jaillance, Euréa, Fédération des caves du Beaujolais (9 sites : Agamy, Cave du Château de Chenas, Cave des Grands Vins de Fleurie, Cave de Juliéas Chaintré, Coopérative de Saint Julien, Fruitière vinicole de Voiteur, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence), Glaces de Lyon, Groupe Bernard, Jura Mont-Blanc, Limagrain, Limagrain Ingrédients, Lorifruit, Maison Viallet, Natra, Packingel, Primeale France, Rhoda-coop, SICA des Vins Fins de Cruet, Sicol, Soly Import, Union des Jeunes Viticulteurs Récoltants, Vins Castel, Fruitière du Val d'Arly, Envie d'œuf Sud Est, Minoterie Dupuy.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Être une entreprise agroalimentaire ou une coopérative agricole

Avoir un système de management qualité/sécurité alimentaire, certifié ou non

▶ Non adhérents :

-50 salariés : 650€ HT

+50 salariés : 900€ HT

] Pour un site.

] Par an et par siège.

▶ Adhérents LCA ARA, ARIA et Pôle Agroalimentaire Loire* :

-50 salariés : 450€ HT

+50 salariés : 750€ HT

] Pour un site.

] Par an et par siège.

Sites supplémentaires engagés :

50€ par site. (Pour tous)

En partenariat avec



*Bénéficier en plus de -10% sur toutes les formations LCA ARA & Isara Conseil.